

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



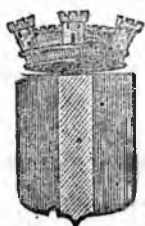
BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

VIII^e VOLUME

AOUT

N^o 8

1879



SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11



PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruet, secrétaire-général-adjoint.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Frémy et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Cossin, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguet, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. N, conservateur du matériel.

Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Deslandes. — Félix Dupuis. — Reusse. — Simon
Compiègne. — Réhry. — Masson. — Prinveille. — Testard. —
Brochon. — Colas. — Lépine. — Bougeonnier.
Baron : M. Vramant, président.
Béthisy : M. Turlin, délégué.
Betz : M. Roblin, président.
Ermenonville : MM. Martin, président, — Thiénard fils, délégué.
Nanteuil : M. Benoit, délégué.
Plailly : M. Chantrier, délégué.
Pont : MM. Renaut, président — Laverge, délégué.

N° 8. — AOUT 1879.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 3 AOUT 1879. — PRÉSIDENCE DE M. THIRION.

La séance est ouverte à deux heures et demie. En l'absence de MM. les Président et Vice-Présidents qui se sont fait excuser, M. Thirion prend place au fauteuil; M. Jassemmin remplit les fonctions de secrétaire-général et M. Eugène Dubarle celles de secrétaire.

Aucune rectification n'ayant été demandée à la rédaction des deux procès-verbaux de la séance de juillet et de la séance solennelle de distribution des récompenses, ils sont mis aux voix et adoptés à l'unanimité.

Les produits ci-après sont exposés sur le bureau :

1° Par M. PRINVEILLE, courge à la moëlle, haricots flageolets d'Étampes, carottes grelot, demi-longues et de Hollande, betteraves rouges, laitues Bossin, Batavia et Bellegarde, oignons blancs, panais ronds, céleri plein blanc, céleri rave, choux de Milan, d'Ulm et Joannet, chicorées de Rouen. — *Mention très honorable.*

2° Par M. THOMAS, fèves de marais, céleri rave, panais ronds, scarole maraichère, romaines blondes, pois à serpette et nains de Hollande, pommes de terre de semis qui sont confiées à M. Thirion pour en faire l'appréciation. — *Mention simple.*

Il est procédé au dépouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Tisserand, directeur de l'Agriculture, annonçant que M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce a bien voulu accorder à la Société un secours de 300 francs. — M. le Président s'est chargé d'adresser à M. le Ministre les remerciements de la Société.

2° Une lettre par laquelle M. le Sous-Préfet demandait, pour être communiqués à M. le Préfet avant le 15 juillet, des détails sur les travaux de la Société et sur l'emploi de la subvention qui lui a été allouée par le département. — Ces renseignements ont été fournis en temps utile par le Bureau.

3° Une demande de Juré faite par la Société d'horticulture de Pontoise pour son Exposition du 5 septembre prochain. — Le Conseil d'administration a désigné M. Prinville qui a accepté.

4° Une demande semblable de la Société de Meaux, dont l'Exposition aura lieu le 19 septembre à la Ferté-sous-Jouarre. — M. Reusse a consenti à remplir cette mission.

5° Une lettre de M. A. Goin, éditeur à Paris, remerciant la Société de la médaille d'argent de 1^{re} classe qui lui a été décernée, et demandant que le Bureau veuille bien la lui faire parvenir. — En même temps M. Thirion, au nom de M. Goin, fait hommage à la Société d'un exemplaire de l'*Arboriculture des Ecoles primaires*, par M. Brémont, dont M. E. Dubarle est chargé de faire une appréciation.

6° Deux brochures de M. Paillieux sur la courge de Siam ou *Melanosperma* et sur le Fenouil doux d'Italie, accompagnées d'une lettre dans laquelle l'auteur demande une évaluation de la quantité de terre consacrée, dans l'arrondissement, à la production commerciale de l'artichaut. — Le Bureau essaiera de répondre à la question de M. Paillieux.

7° Une note imprimée de M. Testud de Beauregard, ingénieur, concernant l'application de la vapeur à l'échauffement des terres arables.

8° L'annonce de la mise en vente chez M. Lequesne, horticulteur à Rouen, d'un *Tradescantia* multicolore nommé par lui *Madame Lequesne*, et d'une gravure coloriée représentant cette nouveauté.

9° Le faire-part de la mort de M. Ferrat, secrétaire principal adjoint de la Société d'horticulture d'Epernay. — L'Assemblée exprime ses regrets de la perte faite par cette Société.

10° Le compte-rendu imprimé de l'Exposition qui a eu lieu à Gand les 27 et 28 juillet dernier.

11° Le procès-verbal suivant :

SECTION DE PONT-SAINT-MAXENCE

SÉANCE DU 27 JUILLET 1879. — PRÉSIDENT DE M. SARRON.

M. DERENGÈRE pour 12 variétés de légumes a obtenu une *mention honorable*, et une *mention très honorable* pour 15 variétés de fleurs.

M. CHEVALIER, pour 15 variétés de légumes, et principalement un melon une *mention très honorable*; pour un bouquet monté, une *mention honorable*.

M. le Président annonce à l'Assemblée que le Conseil d'administration, dans sa dernière réunion mensuelle, dans le but de justifier la libéralité de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, destinée à favoriser le progrès de l'horticulture, a décidé que tous les Instituteurs primaires de l'arrondissement de Senlis, hormis ceux du canton de Neuilly-en-Thelle qui est le siège d'une section affiliée à la Société d'horticulture de Clermont, seraient à partir de ce jour inscrits gratuitement sur la liste de la Société et jouiraient de tous les avantages attribués au titre de Sociétaire. Puis il rappelle qu'une vente a eu lieu, suivant l'usage, à l'issue de l'Exposition, moins favorable qu'à l'ordinaire en raison de la saison qui ne permettait pas l'apport de fruits, mais ayant néanmoins produit la somme de 44 fr. 35 c., qui a été immédiatement versée à la Caisse du Bureau de Bienfaisance; les Exposants qui ont généreusement abandonné une partie de leurs produits pour faire partie de cette vente sont: MM. BARBIER, DUPRÉ, LÉPINE, LOZET, MASSON, PICHON, PRINVILLE et ROBINETTE. Enfin, il expose les résultats finan-

ciers de l'Exposition, desquels il résulte que les dépenses se sont élevées à la somme de..... 1.167 f. 95
et les recettes de toute nature à celle de..... 732 00

d'où il résulte un excédant de dépenses de.... 435 f. 95
représentant ce que, au total, la récente Exposition a coûté à la Société.

A la suite de cet exposé, des remerciements sont votés à la Commission de l'Exposition, aux membres dévoués qu'elle s'est adjoints et aux Exposants qui ont abandonné leurs produits pour la vente au profit des pauvres.

M. Jassemin donne lecture des articles extraits des Journaux horticoles et Bulletins de Sociétés correspondantes, au sujet desquels s'élèvent des discussions intéressantes : M. BROCHON communique une appréciation du *Hérisson*, lequel est signalé comme compensant les services qu'il rend dans les jardins par une voracité dont les œufs et les poulets peuvent être les victimes. — MM. DUBARLE père et fils, THIRION, BROCHON et REUSSE prennent part à une discussion sur la convenance qu'il y a à tailler les arbres l'année même de leur plantation, et de laquelle il semble résulter que : 1° les arbres doivent être raccourcis dans leur tige en proportion des suppressions opérées sur les racines dans l'habillage; 2° que les pêcheurs doivent être taillés l'année même de la plantation; 3° que les arbres à reprise facile, cognassiers ou paradis, peuvent être soumis à la même opération; 4° que la taille immédiate est plus praticable après une plantation d'automne qu'après une plantation de printemps; 5° qu'enfin les arbres greffés sur franc doivent en général n'être taillés qu'à la seconde année.

La Conférence habituelle est remplacée par une lecture très intéressante faite par M. Brochon concernant les ravages du phylloxera de la vigne et sa destruction par le sulfure de carbone, sujet sur lequel notre dévoué collègue promet de donner ultérieurement de nouveaux détails.

Quatre membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 h. 15.

CULTURE

INDUSTRIELLE ET HIVERNALE DE L'ASPERGE,

PAR M. RONCERAY (1),

COMPTE-RENDU PAR M. DAGUET.

Ce traité est des plus complets. D'abord une introduction dans laquelle le mode de végétation de l'asperge est exposé avec détail, pour faire comprendre la culture qu'il est avantageux de lui appliquer, et les grands bénéfices que l'on peut tirer de cette exploitation bien comprise.

Ensuite l'auteur traite du sol qui est favorable à l'asperge et expose la manière de la planter et de la soigner. Il nous paraît inutile de dire que les anciennes méthodes sont proscrites par lui, et qu'il ne manque pas de recommander la plantation superficielle et très espacée, universellement adoptée aujourd'hui. En sa qualité de chimiste, il se base sur l'analyse de l'asperge, pour reconnaître les principes qu'elle contient, et qu'elle a besoin de retrouver dans le sol et les engrais pour végéter convenablement. A ce propos, signalons une recommandation sur laquelle il insiste, de donner à l'asperge fréquemment, et à petites doses, les engrais artificiels qui lui sont nécessaires, mais qui, étant solubles dans l'eau, sont exposés à être entraînés dans le sous-sol par les pluies.

Ses conseils pour la plantation ne sont pas moins judicieux. Il insiste avec raison sur le choix du *plant d'un an*, malgré l'ancienne habitude de ne prendre que du plant plus

(1) Chez A. Goin, éditeur à Paris, 62, rue des Ecoles.

âgé. Il veut que l'on ne plante que fin mars ou commencement d'avril, à cause de la pourriture qui prend les griffes mises en terre longtemps avant l'époque de leur végétation. Il affirme que les engrais d'origine animale, principalement les déchets de laine, ont la propriété d'éloigner le *ver blanc*, ainsi qu'il en a fait l'expérience personnelle. Il se félicite de l'emploi sur les jeunes plantes de couvertures de balles de blé, d'avoine ou de sarrazin, qui empêchent l'évaporation du sol et dispensent le cultivateur de les arroser. Enfin, selon lui, on ne doit cueillir que la troisième année, quoique la seconde on pourrait prendre les plus grosses sans trop d'inconvénient; mais il entend par là éclater et non couper comme on le faisait autrefois.

Mais ce qui fait la nouveauté de ce livre, c'est son dernier chapitre, dans lequel il est question de la culture hivernale des asperges. Le procédé de M. Ronceray consiste dans le forçage fait à l'intérieur d'une habitation, dans une chambre close, au moyen de procédés qu'il serait trop long de décrire, mais que nous engageons volontiers nos collègues à étudier dans le livre.

En effet les calculs faits à la suite tendent à démontrer que 48,000 griffes, placées dans un local de 12 mètres carrés, sur 3 mètres 50 de haut, donneraient un produit brut de 47,500 francs, sur lequel il n'y aurait à déduire qu'une somme de 4,000 francs pour loyer du local et frais de premier établissement. Un produit aussi considérable mérite que l'on se rende compte des moyens par lesquels l'auteur propose de l'obtenir.

Si nous ajoutons la mention de la conservation presque indéfinie des asperges, au moyen du procédé *Appert*, dont la description détaillée se trouve à la fin du volume, nous aurons terminé l'analyse du traité de M. Ronceray, dont la lecture ne saurait être trop recommandée aux personnes qui voudraient récolter des asperges en hiver, soit pour la vente sur les marchés, soit pour fournir à la consommation d'une maison bourgeoise ou d'un château.

CULTURE ALTERNE

DU FRAISIER DES QUATRE SAISONS

PAR M. E. DOLIVOT (1).

On ne saurait répéter trop souvent les bonnes choses, et divulguer assez les bonnes méthodes de culture.

M. le marquis de Saint-Innocent, président de la Société Autunoise d'horticulture, a écrit en 1870, dans le Bulletin de cette Société un article fort intéressant sur la manière dont il cultive le Fraisier des quatre saisons. Cet article a été reproduit par la *Revue horticole* (1870-1872, p. 344), et aujourd'hui que huit années d'expérience et de réussite constante sont venues consacrer les avantages de la méthode qu'il tendait à vulgariser il ne nous paraît pas sans intérêt de la rappeler, en la complétant par quelques développements.

La plantation des Fraisiers se fait à deux époques : soit au mois de février, soit dans la première quinzaine de septembre, les Fraisiers des quatre saisons ne font pas exception à cette règle. Pour la culture dont il s'agit, ils sont choisis exclusivement parmi les variétés à coulants. Ils sont plantés en planches sur quatre lignes et en quinconce avec une distance de 40 centimètres en tous sens entre les pieds. Si la plantation se compose de plusieurs planches on ménage entre elles un sentier de 60 centimètres de largeur.

Immédiatement après la plantation, quand elle se fait au mois d'avril, on ouvre pour chaque planche, quatre tranchées de la largeur et de la profondeur d'un fer de bêche, savoir : une dans chacun des trois intervalles qui séparent les quatre lignes de Fraisiers, et la quatrième en dehors et le long de la planche sur le sentier qui la sépare de la

(1) Cet article est extrait du *Bulletin de la Société Autunoise d'horticulture*.

planche voisine. La terre extraite de cette tranchée est enlevée et remplacée par un mélange de bonne terre franche, de fumier bien consommé, ou mieux de terreau de couche. Il faut éviter le fumier frais qui a l'inconvénient d'attirer le ver blanc, ce fléau du fraisier. Si le terrain ne contient pas d'éléments calcaires il sera bon de l'amender par une addition de chaux.

Si la plantation a eu lieu au mois de septembre, on peut différer jusqu'au printemps suivant l'opération qui vient d'être indiquée.

La ligne de terrain façonnée et préparée comme on vient de l'expliquer prend le nom de plate-bande d'attente ou de remplacement.

Dans la culture ordinaire du Fraisier des quatre saisons, les coulants ou filets qui, au printemps et pendant l'été, prennent naissance sur les touffes, doivent être rigoureusement supprimés au fur et à mesure qu'ils apparaissent. Il en est tout autrement pour le mode de culture dont il est ici question. Loin d'être supprimés, il est essentiel que ces coulants, au contraire, soient ménagés et soigneusement conservés; et cela dans un double but :

En premier lieu, les pieds-mères, pour la plupart épuisés par leur production printannière, ne donnent plus, après cette première récolte, qu'un regain de fruits à peu près insignifiants; tandis que les coulants conservés fleurissant dans le cours de l'été, fournissent dès la fin de cette saison et au début de l'automne une première récolte qui, sans être très abondante, n'en supplée pas moins, dans une mesure fort satisfaisante, à l'insuffisance de la production tardive des vieux pieds, et qui se prolonge jusqu'aux premières gelées.

D'un autre côté, ces coulants ont pour destination principale de remplacer pendant l'année qui suit leur naissance les touffes qui ont fourni la récolte du printemps, et, en devenant à leur tour des pieds-mères, de pourvoir pendant

un an au premier et principal approvisionnement de la table.

Dès le printemps et pendant l'été, les pieds plantés soit au mois d'avril, soit au mois de septembre précédent, donnent naissance à des filets ou coulants qui s'étendent naturellement et dont, au besoin, on favorise la direction à droite et à gauche de chacune des lignes de la planche. Ils s'enracinent, prennent possession de la plate-bande intermédiaire qui a été préparée dans ce but et, comme on l'a déjà dit, donnent dès la fin de l'été et au début de l'automne une première récolte que rend très précieuse l'épuisement des pieds-mères qui les ont produits.

Au printemps suivant, après avoir déterminé par des piquets plantés à chaque extrémité l'axe de chaque plate-bande de remplacement, on tend un cordeau à 45 centimètres à droite et à gauche de cet axe, et, avec le fer de la bêche, on trace le long de ce cordeau une double ligne qui dessine exactement et régulièrement la plate-bande de remplacement dans les limites de laquelle doivent être restreints les coulants destinés à former la nouvelle ligne mère. Puis on arrache les touffes de fraisiers qui composaient la ligne primitive, ainsi que les coulants qui peuvent être enracinés en dehors des limites de la nouvelle plate-bande; enfin, à la place qu'occupait la ligne que l'on vient d'arracher, on ouvre une tranchée semblable à celle pratiquée au printemps précédent, et par les procédés de culture d'engrais et d'amendement déjà indiqués on la convertit en une nouvelle plate-bande d'attente ou de remplacement.

Inutile d'observer que les coulants surabondants qui se trouveraient sur la nouvelle ligne mère sont supprimés de manière à ne laisser subsister que le nombre voulu par la distance de 40 centimètres environ à observer entre chaque pied.

Les coulants produits par les pieds qui garnissent cette

nouvelle ligne mère s'étendent sur l'emplacement de la plate-bande récemment créée, s'y enracinent et rempliront l'année suivante le rôle des touffes qui leur ont donné naissance et qui, à leur tour, seront supprimées.

On procède de la même manière tous les ans, en remplaçant constamment les pieds de l'année précédente par les filets qu'ils ont produits dans le cours de l'année, et en établissant annuellement les lignes mères alternativement sur les lignes primitives et sur les lignes intermédiaires.

Au moyen de cette culture ainsi alternée et du renouvellement successif du terrain, on arrive à prolonger pendant de longues années la production du fraisier sur le même sol sans l'épuiser, au lieu de renouveler la plantation sur un autre terrain tous les trois ou quatre ans comme on est obligé de le faire d'après le mode de culture ordinaire.

Ce procédé est avantageux surtout pour les petits jardins où l'on ne trouve pas toujours plusieurs expositions favorables à la culture du fraisier.

Les variétés préférées par M. de Saint-Innocent et qu'il recommande pour leur précocité, leur fertilité et la beauté de leurs fruits sont : *Triomphe d'Orléans*, *Fertile d'Orléans*, *Trouillet* et *Reine d'Argenteuil*.

On sait que le fraisier exige de copieux arrosements; mais pour obtenir une récolte plus abondante et des fruits plus volumineux, il faut surtout deux fois par an, au mois de mai et au mois d'août, arroser la plantation avec du purin, ou tout autre engrais liquide.

Dans les sols légers comme on en trouve aux environs d'Autun, et dans lesquels les plantations tardives sont fréquemment compromises par les alternatives de la gelée et du dégel qui soulèvent et déracinent les plantes, la plantation d'avril est préférable pour le fraisier à celle du mois de septembre.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture des Gloxinias, par M. FAAS. — Pour bien réussir ces jolies plantes et arriver à tout leur développement, il faut les cultiver en serres ou bâches chaudes, seules et sans autre plante. Je plante mes bulbes généralement au mois de mars dans une terre de bruyère mélangée de sable et de terreau de feuilles, les arrose et les plante dans la serre destinée à leur culture. Il est essentiel de ne pas arroser les Gloxinias avec le bec de l'arrosoir, ce qui, très souvent, casse leurs racines qui sont d'une incroyable finesse, mais on se sert d'un petit arrosoir à pomme et cela jusqu'à ce que les fleurs commencent à ouvrir. Lorsque les bulbes commencent à percer terre, une fumigation au tabac est indispensable, au moins deux fois par semaine, car c'est à cette période de végétation que le Gloxinia est le plus sujet à la maladie qui n'est autre chose qu'un puceron. On continue cette fumigation jusqu'au mois de mai, moment où les Gloxinias commencent à boutonner. Leur multiplication se fait de graines ou de boutures. Cette dernière méthode sert lorsqu'on tient à conserver de belles variétés. Le bouturage se fait dans les mois de juin et de juillet, au moyen des feuilles, lorsqu'elles sont entièrement développées, en serre à multiplication. Les boutures se font de deux manières : 1° plantées dans de la terre de bruyère sablonneuse; 2° dans de l'eau qu'on maintient à une température de 20 degrés environ. A cet effet on se sert d'un petit bassin ou d'une cloche qu'on remplit d'eau, on couvre d'un treillage en bois ou fil de fer, de manière que les boutures se trouvent suspendues et ne sont dans l'eau que par un bout de deux centimètres environ.

(*Cercle pratique d'horticulture du Havre*).

Culture du Libonia floribunda. — Au printemps, quelques jours avant de multiplier, on devra soumettre les plantes-mères à une chaleur humide. Dès que les boutures seront suffisamment enracinées, elles seront repotées en terre légère, et placées sur une couche à melons, ou sur la tablette la mieux éclairée d'une serre chaude, où l'on aura soin de les seringuer matin et soir. Fin de mai ou commencement de juin, on fera un second repotage, en vases de 12 à 14 cent., et en terre poreuse, en bache et sur couche tiède, en ayant bien soin d'entourer les pots; on aura soin de pincer les extrémités de temps en temps, à l'effet de former une plante trapue. Comme ces plantes se plaisent dans une atmosphère humide, on rabattra l'air de bonne heure, dans l'après-midi, après leur avoir donné un seringuage. Tout le secret de leur belle floraison consiste à bien aérer les plantes, ce qu'on obtient en les exposant peu à peu à l'air libre et au soleil; on les laissera donc découvertes aussi longtemps que la température restera belle; on veillera à ce qu'elles soient convenablement mouillées, et, le soir, on bassinera les têtes chaque fois que la journée aura été chaude et le soleil ardent. Traitées de la sorte, à la fin d'octobre les plantes seront couvertes de tiges florales; ce sera alors le moment de les porter dans un endroit bien éclairé de la serre tempérée où elles épanouiront leurs fleurs. Si on désirait avoir de forts pieds on les garderait deux ans; la floraison terminée, on rabat les tiges, comme pour les pelargoniums, et on les soumet à un peu de chaleur pour les faire repartir; alors on les repote et on les place sur couche tiède, et on les traite comme des boutures.

(Société d'horticulture pratique du Rhône).

Ordre du jour de la Séance

DU 7 SEPTEMBRE 1879.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès-verbal.

Dépouillement de la correspondance.

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le
DIMANCHE 31 AOUT, à 3 heures très-précises de
l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

**Par décision du Conseil d'administration,
les Leçons d'horticulture sont suspen-
dues pendant les mois de Septembre,
Octobre et Décembre.**

Une médaille d'or sera décernée en octobre
1880 pour la **meilleure culture commerciale
d'asperges**; les concurrents devront se faire inscrire
avant le mois de novembre prochain.
